

La gare d'interconnexion lorraine sort des oubliettes

by Urbapresse - jeudi, juin 29, 2017

<http://correspondances.fr/la-gare-interconnexion-lorraine-sort-des-oubliettes/>

La Moselle, qui avait obtenu, en 2000, la construction d'une gare provisoire à Louvigny dans l'attente de la réalisation du TGV Est, défend chèrement la pérennité de cette infrastructure.

Actée au début du millénaire, enlisée dans des bisbilles interdépartementales, puis quasi-enterrée en 2015 suite à une consultation régionale, la gare d'interconnexion TGV-TER prévue à Vandières (Meurthe-et-Moselle) sort des oubliettes à la faveur de la nouvelle donne territoriale. Lors de leur élection respective, Patrick Tassin, président du conseil économique, social et environnemental du Grand Est, puis Philippe Richert, président de la nouvelle région, s'étaient engagés à reconsidérer l'opportunité de cette infrastructure qui raccorderait les villes de Metz et de Nancy au réseau à grande vitesse. Depuis avril, un avis longuement étayé du CESER, puis les motions de soutien signées par 200 collectivités lorraines, relancent le dossier.

Les élus du nouveau CESER ont eu bien du mal à comprendre pourquoi la gare de Vandières, d'un coût de 120 millions d'euros, n'a jamais été construite. Depuis 2000, 23,6 millions d'euros de travaux conservatoires ont été engagés sur ce projet déclaré d'utilité publique en 2011. Trois ans plus tard, Christian Eckert, député meurthe-et-mosellan alors secrétaire d'Etat au Budget, a proposé de mobiliser la taxe régionale sur les carburants pour compléter les financements de L'Etat et de RFF. Mais la Moselle, qui avait obtenu en 2000 la construction d'une gare provisoire à Louvigny dans l'attente de la réalisation du TGV Est, défend chèrement la pérennité de cette infrastructure implantée en pleins champs. Louvigny se situe à 25 kilomètres en voiture de Metz et à 40 minutes de voiture de Nancy. Sa gare accueille chaque année 600 000 voyageurs venus en voiture, dont un tiers se dit enclin à utiliser le TER si la possibilité en est ouverte.

Le projet de Vandières a aussi fait les frais d'une consultation publique lancée en février 2015 par Jean-Pierre Masseret, alors président du conseil régional de Lorraine. Les résultats – 58 % de non parmi les 10 % de votants -, ont paru plomber définitivement le projet. La gare de Vandières garde pourtant d'ardents défenseurs.

Le Commissariat général à la stratégie et de la prospective évalue la rentabilité de la gare de Vandières à 5,9 %, seuil qui le rend éligible au plan Junker. La balle se trouve désormais dans le camp du conseil régional du Grand Est.